

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Cultures marines, mytiliculture

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Expériences de 3 à 5 ans dans le milieu des cultures marines ou aquaculture ou niveau BAC, si né après 1990
- Projet d'installation ou de reprises d'entreprises ostréicoles
- Niveau de connaissance correspondant au niveau 3

EXAMEN

- Titre de niveau 4 délivré par le ministère de la transition écologique et solidaire par le biais de la Direction Interrégionale Maritime Nord Atlantique Manche Ouest
- Titre indispensable pour l'obtention de parcs sur le domaine public maritime DPM
- Soutenance de dossier devant jury
- RNCP : N°5176

UN TREMLIN POUR...

- S'installer en tant cultures marines comme chef d'exploitation

QUELQUES CHIFFRES (1) (3)

- 100 % de réussite à l'examen en juin 2020 (10 reçus sur 10 présentés)
- 100 % : taux de persévérance en formation par an (2)
- À 6 mois après la formation :
100 % sur le marché de l'emploi dont :
- 100 % en emploi

TARIFS (1)

- De 1 920 € à 2 960 €, selon profil (A ou B), possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



SITE DE FORMATION

MFR CHALLANS
02 51 68 21 49
mfr.challans@mfr.asso.fr
www.mfrchallans.fr

STAGE AGRÉÉ EN CULTURES MARINES – 280 HEURES

Sur
280
heures

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- Profil A : 140 heures en centre
- de 140 heures en entreprise
- Profil B : 210 heures en centre
- de 70 heures en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- Formation étalée sur 3,5 mois



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

- Accès au domaine public maritime à des fins de cultures marines
- Formuler une demande de concession aux cultures marines, en vue de son exploitation
- Développer des compétences professionnelles requises dans l'exercice de cette activité

- Assurer la responsabilité d'une petite structure aquacole

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Biologie, écologie, technique et conduite de production
- Moyens de production
- Gestion économique de l'entreprise
- Connaissance de la filière
- Réglementation du travail - Sécurité

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises conchylicoles

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Suivi des moyens de production, matériels et humains
- Économie de l'entreprise
- Communication
- Préparation des produits